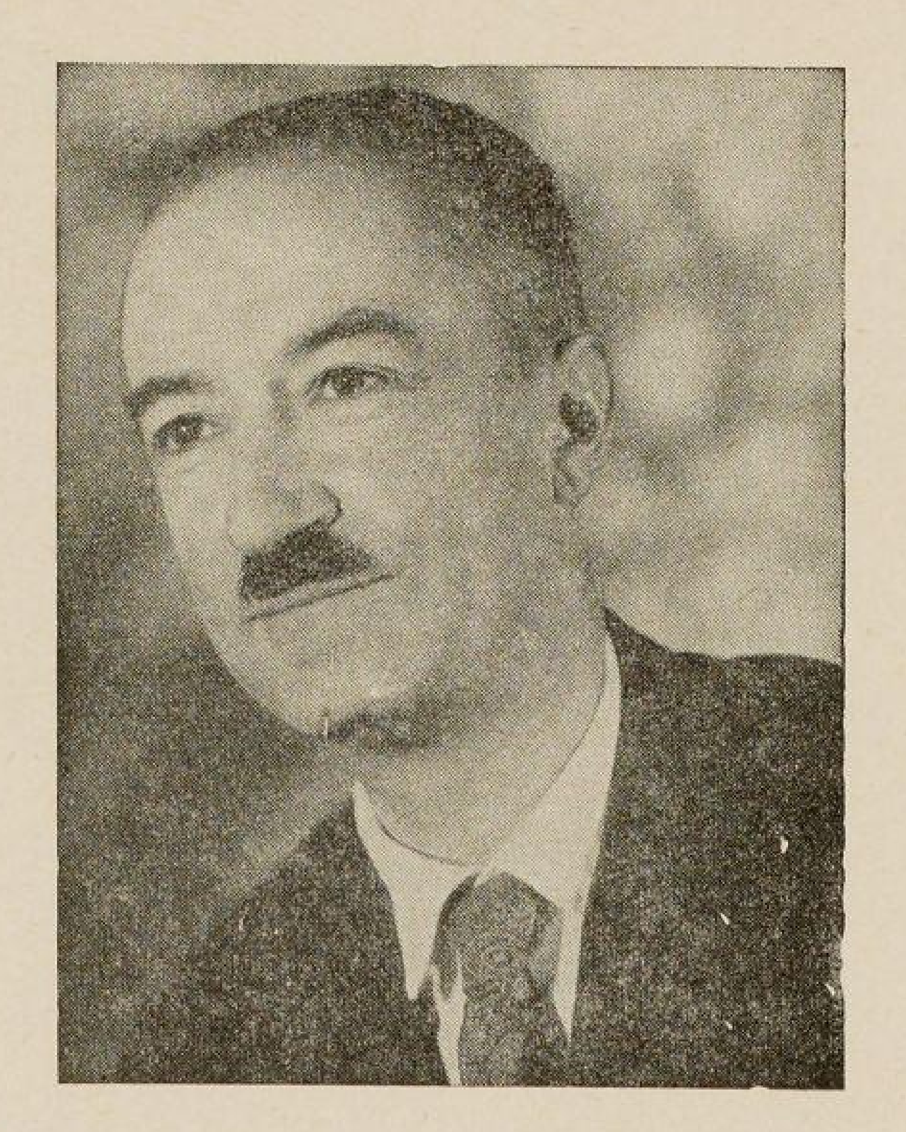
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

3me CIRCONSCRIPTION — SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de Ballottage du 25 Novembre 1962



Chères Électrices,

Chers Électeurs,

Dimanche dernier sur 27.322 suffrages exprimés 219 voix seulement m'ont manqué pour être réélu au premier tour.

Je tiens donc tout d'abord à exprimer ma très vive et sincère reconnaissance au 13.443 Electeurs fidèles qui m'ont ainsi soutenu et placé en tête, avec une large avance de plus de 7.000 voix sur le candidat me suivant.

Ce témoignage d'estime et de confiance me touche profondément.

Je souhaite que dimanche prochain beaucoup de ceux qui se sont abstenus pour différents motifs **puissent prendre part au scrutin, et que leurs suffrages viennent ainsi s'ajouter à ceux qui m'ont été accordés au premier tour.**

Vous savez que je resterai, comme je l'ai prouvé depuis 4 ans, le Député de tous, au service de chacun d'entre vous.

Vive la Circonscription de Saint-Jean-d'Angély ! Vive la République, Vive la France !

André BRUGEROLLE

Député sortant.

Imp. FERCHAUD, MATHA, 25-11-62